

Saint-Denis, le 07/05/2020

Cette note annule et remplace celle du 15 avril 2020.

Elle est applicable à partir du lundi 11 mai

## ÉPIDÉMIOLOGIE COVID-19

### Situation sanitaire COVID-19

Le Mardi 17 Mars, le gouvernement a mis en place le confinement national de la population française. Le Président de la République a annoncé un confinement progressif de la population à partir du lundi 11 Mai.

En conséquence, la SNCF adapte son activité à partir du 11 mai en remontant le plan de transport Transilien et TER, alors que les TGV resteront peu nombreux.

Il est demandé aux voyageurs de respecter les mesures de prévention : porter un masque, éviter les lieux de rassemblement, travailler et multiplier les interactions entre les personnes rendant de fait plus difficile le respect des mesures barrières. Le risque COVID-19 est jugé élevé et renforcé à partir du 11 Mai.

Toutes les mesures reprises ci-dessous visent à limiter ou supprimer les risques de contamination par le COVID-19 : respecter les mesures de prévention, porter un masque, éviter les lieux de rassemblement, travailler et multiplier les interactions entre les personnes rendant de fait plus difficile le respect des mesures barrières. Le risque COVID-19 est jugé élevé et renforcé à partir du 11 Mai.

### Organisation et rôle de la task force sanitaire COVID-19

La task force nationale COVID-19, pilotée par la Direction Risques Sécurité Sûreté (DRSS) prépare les décisions du Groupe SNCF en matière de prévention de la santé des salariés et des clients. Elle regroupe une expertise médicale, un pôle Prévention qui intègre les préventeurs des différentes sociétés, un pôle Approvisionnement/logistique et un pôle information et communication. Elle travaille en lien étroit avec les équipes RH Groupe. La coordination des travaux est assurée par la DRSS. Elle sollicite en tant que de besoin les expertises du Groupe SNCF. Elle est en contact direct avec le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Le pôle Prévention et la gestion du stock national de masques et de lingettes sont mis à disposition des équipes de terrain lorsque la tension des marchés fournisseurs le nécessite.

Elle anime le réseau des correspondants Pandémie du groupe SNCF (un par société) et assure le suivi des mesures de prévention de la santé des salariés et des clients.

























*P. Messala*

**Le Directeur Risques  
Sécurité, Sûreté**

